

DEC142512INP

Décision portant nomination de M. Yoann Roupioz, directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche UMR5819 intitulée « Structures et propriétés d'architectures moléculaires (SPrAM) »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision DEC11A004DSI en date du 04 janvier 2011 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5819 intitulée « Structures et propriétés d'architectures moléculaires » ;

Vu la décision DEC140777INP en date du 10 mars 2014 portant nomination de M. Frédéric Chandezon, directeur par intérim de l'unité mixte de recherche UMR5819 intitulée « Structures et propriétés d'architectures moléculaires (SPrAM) » ;

Vu l'accord des partenaires ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} octobre 2014, M. Yoann Roupioz, chargé de recherche de première classe au CNRS, est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2014.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science
Philippe Baptiste